

la région de L'Assomption est érigée en zone réservée, mais le travail de l'épreuve n'a pu être poursuivi, parce que le Gouvernement n'a pas mis l'argent nécessaire à la disposition de l'honorable ministre.

Toutefois, j'ai à me plaindre du fait que l'épreuve, négligée dans L'Assomption, a été faite dans d'autres régions érigées en zones réservées après cette dernière. Il s'agit des régions d'Argenteuil et des Deux-Montagnes. J'admets que certaines considérations particulières ont dû être avancées vu que l'un et l'autre de ces comtés sont représentés par des ministres de la Couronne. Je n'en suis pas jaloux, mais, au nom des cultivateurs de ma région, je ne puis faire autrement que de protester contre le traitement de faveur attribué à ces deux comtés. J'ose espérer que le Gouvernement accueillera avec la même bonne grâce l'honorable ministre des Postes (M. Sauvé), lorsqu'il ne manquera pas d'insister pour faire nommer un sous-ministre des Postes de la même nationalité que celui qui a démissionné il n'y a pas très longtemps. Je ne puis trop faire d'instances pour que la plus grande considération soit accordée aux braves cultivateurs que je représente et tout particulièrement aux producteurs de lait de chez nous, qui ne peuvent vendre leurs produits laitiers à Montréal à moins que l'épreuve de leurs troupeaux ne soit faite par le ministère de l'Agriculture, d'après le système de zones réservées.

Comme je désire avoir une réponse immédiate et précise de l'honorable ministre, je lui poserai simplement la question suivante dans sa langue, afin de ne pas trop l'ennuyer:

(Traduction)

Je désire savoir de l'honorable ministre si je puis avoir l'assurance que les cultivateurs de la zone de l'Assomption-Montcalm, du moins ceux qui sont empêchés d'écouler leurs produits laitiers à Montréal du fait que leurs troupeaux laitiers n'ont pas été soumis à l'épreuve de la tuberculine, sur demande spéciale, jouiront du bénéfice du système des zones purgées de tuberculose?

L'hon. ROBERT WEIR (ministre de l'Agriculture): Nous avons reçu de nombreuses demandes de ce genre que nous avons exaucées et nous serons trop heureux de prendre en considération la demande de mon honorable ami.

L'hon. M. MOTHERWELL: Le ministre est-il en mesure de dire quelles installations frigorifiques il a dans l'idée, s'il en a, afin de justifier cette dépense supplémentaire?

L'hon. M. WEIR: L'honorable député se rend compte sans doute que nous avons reçu un bon nombre de demandes, mais nous ne

sommes pas en mesure de dire quelles sont celles qui seront acceptées. La prévision budgétaire en discussion est inscrite en vue de pourvoir aux demandes qui sont approuvées.

M. DONNELLY: Le 28 mars dernier, je demandais au ministre ce qu'il entendait faire au sujet des chevaux d'élevage. J'avais demandé ce renseignement parce que j'avais relevé dans le *Brandon Free Press*, numéro du 12 janvier 1934, un article au sujet de la politique du ministre en ce qui regarde les cercles d'élevage de chevaux, article où l'on disait:

En sus de cela, on a déjà inauguré un plan arrêté pour l'amélioration des races, dont le principal objet sera l'acquisition, en aussi grand nombre que possible, de jeunes étalons des trois races de chevaux de trait, et ces chevaux seront gardés aux stations de ferme expérimentale ou à d'autres endroits désignés, en vue de la reproduction, sans frais, de juments de qualité et de type approuvés, l'idée en vue étant d'assurer en plus grand nombre des sujets reproducteurs certifiés.

Il n'était pas du tout question de cela dans la réponse que l'on m'a faite, et je voudrais savoir du ministre si ce programme a été mis à exécution.

L'hon. M. WEIR: Oui, il a été mis d'application et on l'étendra de façon à inclure d'autres achats.

M. DONNELLY: Achète-t-on des chevaux à cette fin?

L'hon. M. WEIR: Les chevaux achetés antérieurement et qui appartiennent aux diverses stations sont utilisés dans l'exécution de ce programme et nous en avons acheté quatre autres.

M. BOUCHARD: A propos de la question n° 8 inscrite au *Feuilleton* au nom de M. Boulanger, et étant donné le renvoi du docteur Auguste Pepin, ainsi que le bruit persistant que le laboratoire de graines de semences à Montréal doit être transféré à Ottawa ou fermé, le ministre pourrait-il nous donner l'assurance que ce laboratoire sera maintenu à Montréal à cause des grands services qu'il rend aux cultivateurs de la province de Québec.

L'hon. M. WEIR: Il n'est pas question de transférer ce laboratoire de Montréal à Ottawa.

(Le crédit est adopté.)

Pour gratifications à répartir par le conseil de la trésorerie à d'anciens membres du Tribunal des pensions et de la commission fédérale d'appel, \$100,000.

M. CHEVRIER: Je vois qu'il s'agit d'assurer à d'anciens membres du tribunal des pensions et de la commission fédérale d'appel des gratifications que devra attribuer le conseil de